

Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » {INRS}

MODULE DE FORMATION – SST

■ **DESCRIPTION**

Pour intervenir face à une situation d'accident du travail, j'apprends les gestes et postures pour porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise. Pour ce faire, j'acquière de compétence pour protéger de façon adaptée, examiner la victime, garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime, la secourir de manière appropriée.

De plus, grâce à cette formation, je sais me situer en tant qu'acteur sauveteur secouriste du travail et je peux contribuer à la prévention des risques professionnels pour mon activité et dans la limite de mon champ de compétence et d'autonomie.

■ **DUREE**

14 heures

■ **PUBLIC CONCERNE**

Assistant-e- maternel-le- agréé-e

Salarié-e- du particulier employeur

■ **MODALITES**

Dès la première de travail vous bénéficiez d'un avantage de 58 heures de formation par an (plan de développement des compétences de la branche professionnelle du particulier employeur).

■ **PREREQUIS**

Être agréé-e par le Conseil Départemental.

Être en activité professionnelle.

Obtenir l'accord d'un employeur de son choix pour permettre le départ en formation.

Être disponible le samedi de 8h30 à 16h30 ou de 9h00 à 17h00.

Compléter un dossier d'inscription transmis par la MFR et joindre les pièces justificatives demandées (RIB, bulletin de salaire de moins de trois mois).

■ **OBJECTIFS**

Intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise,

Contribuer à la diminution des risques dans son quotidien professionnel,

Réaliser une protection adaptée,

Secourir une victime de manière appropriée,

Mettre en place des actions de prévention.

■ **DESCRIPTION DE LA FORMATION**

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de porter secours à toute personne victime d'un accident ou d'un malaise.

Savoirs

Connaître ses obligations et limites de responsabilité

Identifier les dangers domestiques

Numéros d'urgence et contenu du message

Savoir-faire

Sécuriser la zone

Hiérarchiser les urgences

Maîtrise des gestes techniques (Garrot, RCP, PLS).

Savoir-être

Adopter une posture responsable et rassurante face au cadre légal.

Vigilance constante, anticipation des risques sans être alarmiste pour l'enfant.

Clarté et précision dans la communication sous pression.

Calme et réactivité (garder son sang-froid pour ne pas transmettre son stress aux autres enfants).

Empathie et douceur dans l'approche physique de l'enfant ou du nourrisson.

Assurance et détermination dans l'exécution du geste de secours.

■ **MODALITES D'ACCES ET DELAI**

Se positionner sur le module souhaité, confirmer l'inscription 30 jours avant le démarrage de l'action auprès de Natalie ORANGE et transmettre le bulletin d'inscription complet 15 jours avant le début de l'action.

Nombre de candidats : 8 minimum – 10 maximum.

Contactez un Relais Petite Enfance (RPE) en vous référant à l'animatrice qui mutualise les souhaits pour organiser avec Natalie Orange la formation sur site du RPE ou à la MFR de Forges les Eaux.

■ **MODALITES PEDAGOGIQUES**

Cet enseignement est réalisé, pour un groupe de 4 à 10 personnes en présentiel, à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés.

Pédagogie active et participative.

La pédagogie et surtout le contenu sont adaptés aux réalités professionnelles.

■ **MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

Une salle dégagée permettant les exercices pratiques / mises en situation / ateliers.

Le formateur dispose des matériels pédagogiques spécifiques : mannequins, maquillage, vidéo.

Un livret obligatoire édité par l'INRS.

■ **MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI**

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

Une carte de "Sauveteur Secouriste du Travail" est délivrée aux personnes ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable aux épreuves certificatives.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation ainsi qu'un passeport formation IPERIA.

■ **FINANCEMENT**

La formation est gratuite et rémunérée. Le cout pédagogique est pris en charge dans le cadre des formations de la branche professionnelle du particulier employeur (plan de développement des compétences).

Lorsque la formation s'effectue pendant le temps d'accueil, la rémunération est maintenue. Si celle-ci se déroule en dehors du temps d'accueil, une allocation de formation est versée : 5.57 €/heure + frais kilométriques à hauteur de 0,40 € du km et les frais de repas 16 €.

■ **CONTACT**

Natalie ORANGE : 07.85.74.23.08 – natalie.orange@mfr.asso.fr

En charge de la professionnalisation des métiers de la petite enfance – Coordinatrice APNI/IPERIA